



CFA des Universités
Centre -Val de Loire

Outil d'aide à la préparation du CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT





QUEL EST LE RÔLE DU REPRÉSENTANT DES APPRENTIS ?

Il représente les apprentis de sa formation auprès du CFA des Universités et facilite les échanges au sein du groupe.

Il assiste aux conseils de perfectionnement du CFA des Universités en décembre et en avril.

Son rôle est de remonter le vécu des apprentis concernant :

l'apprentissage, leurs relations avec le CFA des Universités, avec les employeurs ou encore leur ressenti à l'égard de leur statut de salarié/apprenti à l'université (cadre juridique, etc).

Le représentant élu des apprentis peut proposer des améliorations sur l'organisation de l'apprentissage en général.

En somme il doit :

- Organiser la remontée des informations en amont des conseils de perfectionnement.
- Être présent aux deux conseils de perfectionnement.



LE CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT DU CFA DES UNIVERSITÉS

Ce moment d'échange permet d'aborder des questions de fond relatives au fonctionnement du CFA des Universités et également de faire remonter les

préoccupations des apprentis. Tous les représentants siègent au conseil de perfectionnement. Si le titulaire est absent, c'est le suppléant qui prend le relais.

Les dates des conseils de perfectionnement :



Les représentants des apprentis (titulaire et/ou suppléant) assistent aux deux conseils de perfectionnement, qui se dérouleront en visio via Teams.





LE 2^{ÈME} CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT DU CFA DES UNIVERSITÉS

Le représentant assiste aux deux conseils
de perfectionnement en visioconférence.

Avant la deuxième instance, le représentant élu des apprentis sollicite à nouveau tous les apprentis de sa promotion. Il les interroge par le moyen de son choix afin d'obtenir un retour d'expérience concernant les thématiques ci-dessous.

Les commentaires des apprentis concernant l'organisation du travail :

- Le rythme de leur année en apprentissage.
- Le travail en autonomie induit par l'alternance :
 - > Répartition des cours sur l'année
 - > Le temps accordé au travail en autonomie et/ou projets



Area with horizontal dotted lines for writing.





LE 2^{ÈME} CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT DU CFA DES UNIVERSITÉS

Les commentaires des apprentis concernant l'ES@ «Net Yparéo», Espace de Suivi de l'apprenti et l'aide qu'il procure dans :

- L'accompagnement sur les missions
- L'intégration en entreprise
- L'évaluation des compétences acquises.





CFA des Universités
Centre -Val de Loire

Représentants des apprentis,
MERCI POUR VOTRE CONTRIBUTION !



www.cfa-univ.fr

